



## Sois prof et tais-toi !

Le **Rectorat de Poitiers** sanctionne, avec acharnement, sans CAPA disciplinaire, 3 collègues de Melle en les suspendant plus de 6 mois pour avoir simplement participé à des manifestations contre les réformes des retraites et du bac. Il n'y a aucun élément à charge. RIEN ! Les collègues sont sanctionné.es pour l'exemple ! Simplement pris au hasard parce qu'ils exprimaient des opinions syndicales pour la défense de leur métier ! Une 4<sup>ième</sup> collègue de Melle vient d'être convoquée aux prochaines CAPA disciplinaires des 12, 13, 14 et 16 octobre prochains, dans les mêmes conditions.

Le **Rectorat de Bordeaux** a adressé des courriers de menaces de sanction contre 9 collègues de Gironde pour avoir participé à des rassemblements devant des lycées lors de manifestations intersyndicales et interprofessionnelles contre ces mêmes réformes. Un camarade a été sanctionné sans conseil de discipline et sans dossier à charge en interrompant sa progression de carrière, avec le même acharnement arbitraire que le Rectorat de Poitiers !

Le **Rectorat de Clermont-Ferrand** a muté d'office, suite à un harcèlement managérial, un collègue pour avoir été porte-parole de collègues dénonçant le suicide d'un enseignant.

Le **Rectorat de Lyon** a menacé de sanction une enseignante pour avoir simplement posé une banderole sur son balcon, critiquant les politiques sanitaires et le Pdt Macron. Le **Rectorat de Toulouse** a menacé une quinzaine de collègues pour avoir pénétré dans leur établissement lors des épreuves des E3C. Le **Rectorat de Nice** voulait engager des sanctions contre des collègues refusant d'organiser les E3C. **D'autres Rectorats** ont eu les mêmes actions, sans suite pour l'instant, mais les pressions restent.

Un collègue de Nice a été condamné à 6 mois de prison suite à sa participation à une manifestation. **De nombreux collègues** des premier et second degrés subissent sans cesse des pressions managériales dans la cadre de l'exercice du métier et comme représentant.es des personnels par exemple.

## Aujourd'hui c'est eux, demain, ça sera VOUS, ça sera NOUS !

**Nos supérieurs hiérarchiques reprochent tout simplement à nos collègues d'avoir participé à des manifestations** remettant en cause les politiques Blanquer et Macron qui veulent instaurer, avec l'Article 1 de la Loi École de la confiance et avec la suppression des commissions paritaires grâce à la Loi de « transformation » de la Fonction Publique, le devoir de réserve des fonctionnaires qui doivent rester désormais obéissants, dociles et silencieux !

## Quelle REPRESSION inacceptable ! Les fonctionnaires ne sont pas des moutons !

**Tout.e citoyen.e a le droit et le devoir de s'exprimer !**

**Nous devons défendre nos libertés individuelles et collectives.**

**NON à la criminalisation de l'action syndicale !**

Face à l'arbitraire qui peut s'abattre sur chacun de nous, les Organisations syndicales exigent l'abandon immédiat :

- des mesures et procédures disciplinaires contre nos camarades de Melle, Bordeaux, Nice, Clermont-Ferrand ;
- des menaces de sanctions contre des collègues de Bordeaux, Lyon et Toulouse ;
- l'arrêt total de la répression contre toutes les personnes ayant participé aux actions ;

- du mouvement social et syndical partout ailleurs.

Ce gouvernement qui veut passer aujourd'hui toutes ses réformes en force, utilise la répression contre le mouvement social qui s'y oppose. Pourtant, la dégradation des conditions de travail et les conséquences désastreuses de la réforme du bac pour les élèves et les familles, conjuguée à ParcoursSup, se mesurent déjà et vont fortement pénaliser les plus fragiles en instaurant une sélection sociale plus active.

**A l'occasion des CAPA disciplinaires engagées contre les 4 de Melle, nos organisations syndicales appellent à venir manifester nombreuse et nombreux le 12 octobre devant le Rectorat de Poitiers à 13 heures**

*Le déplacement à Poitiers s'organise (bus, covoiturage...), renseigne-toi auprès des OS.*